

**COMITE SYNDICAL
IRVE
Délibération N° 6**

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2025

L'an 2025, le 15 septembre à 9h30, s'est réuni à la salle polyvalente de la commune de St Julien En St Alban, le Comité syndical du SDE07, sous la présidence de Monsieur Patrick COUDENE.

Membres convoqués : 99

Membres présents : 51

Pouvoir : 0

Excusés : 9

Membres votants : 51

OBJET : COMPTE RENDU D'ACTIVITE DU DELEGATAIRE EASY CHARGE SPBR1 POUR L'ANNEE 2024

Par convention datée du 3 avril 2019, les Syndicats Départementaux d'Energie (SDE) de l'Allier (SDE03), des Alpes de Haute-Provence (SDE04), des Hautes-Alpes (SYME05), de l'Ardèche (SDE07), de la Drôme (SDED), de l'Isère (TE38), de la Loire (SIEL TE), de la Haute-Loire (SDE43), de la Savoie (SDES), de la Haute-Savoie (SYANE) et du Var (SYMIELECVAR) ont formé un groupement d'autorités concédantes en vue de la passation et de l'exécution d'un contrat de concession portant sur la délégation du service public d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques et hybrides rechargeables (IRVE) dont Le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE) a été désigné Coordonnateur du groupement.

L'organisation du contrôle de la concession et notamment l'analyse et la validation des rapports annuels du concessionnaire est réalisée par le coordonnateur.

Le Président informe à l'assemblée que la société Easycharge a présenté leur compte rendu annuel 2024 aux Autorités Délégantes le 12 JUIN 2025.

Le Syndicat apporte une attention permanente sur les critères suivants :

- Consommation et utilisation des bornes :
 - Progression de la quantité d'énergie délivrée, 14 320,6 MWh délivrés par le réseau eborn en 2024. Ceci représente une augmentation de 29% par rapport à 2023.
 - Evolution du nombre d'abonnés eborn avec 8 477 9292 abonnés soit une augmentation de 9,6 %.
 - La part des itinérants et les charges lancées par TPE représentent respectivement 16,76% et 44,04% des revenus alors que la part des abonnés eborn est 19,08%.

- Exploitation et maintenance du réseau :
 - Le taux de disponibilité moyen du réseau eborn pour le département de l'Ardèche est de 95 % contre 93 % en 2023.
 - Le délai d'intervention moyen a baissé de 105 heures à 43 heures en 2024.



Le Comité Syndical,

- ✓ DECIDE de prendre acte du rapport d'activité 2024 du délégataire Easycharge.

Le Président,
Patrick COUDENE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture leet de sa publication ou notification le